**RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF**

**PAYS :** Mali-Niger

**TYPE DE RAPPORT : SEMESTRIEL, annuEl OU FINAL : ANNUEL**

**ANNEE DE RAPPORT: Novembre 2021**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet :** « Femmes et gestion des conflits liés aux ressources naturelles - Approche basée sur l’implication des femmes et la résilience aux effets des changements climatiques pour la réduction des conflits communautaires et transfrontaliers liés aux ressources nat￼  **Numéro Projet / MPTF Gateway: IRF 351 (Mali) 00119957/ IRF 352 (Niger) 00119958** | |
| **Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”) :**  Fonds fiduciaire pays  Fonds fiduciaire régional  **Nom du fonds fiduciaire : MPTF** | **Type et nom d’agence récipiendaire :**  **PNUD MALI (Agence coordinatrice)**  **ONUFEMMES MALI**  **PNUD NIGER**  **ONUFEMMES NIGER** |
| **Date du premier transfert de fonds :** Janvier 2020  **Date de fin de projet :** Juillet 2022  **Le projet est-il dans ces six derniers mois de mise en œuvre ?** | |
| **Est-ce que le projet fait part d’une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF :**  Initiative de promotion du genre  Initiative de promotion de la jeunesse  Transition entre différentes configurations de l’ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)  Projet transfrontalier ou régional | |
| **Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire) :**  **Agence récipiendaire Budget**  PNUD MALI $ 128183111.00  ONUFEMMES MALI $ 107500974.00  PNUD NIGER $ 80642155.00  ONUFEMMES NIGER $ 83673786.00  Total : $ 4000000.00  Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet : 65%  \*JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES\*  **Budgétisation sensible au genre :**  Indiquez le montant ($) du budget dans le document de projet alloué aux activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes : 3200000.00  Indiquez le montant ($) du budget dépensé jusqu’à maintenant pour les activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes : 45% | |
| **Marquer de genre du projet :**  **Marquer de risque du projet :**  **Domaine de priorité de l’intervention PBF (« PBF focus area ») :** | |
| **Préparation du rapport :**  Rapport préparé par : Mohamed Issa Ould Ahmed  Rapport approuvé par : Henri Mashagiro  Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport : oui | |

***NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT :***

* *Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.*
* *Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.*
* *Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.*
* *Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.*

**Partie 1 : Progrès global du projet**

Expliquer brièvement l'état global de mise en œuvre du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.) (limite de 1500 caractères) :

Les activités du projet ont démarré depuis janvier 2020 avec une exacerbation de l’insécurité couplée de la pandémie de la Covid-19. A ce jour les partenaires de mise en œuvre sont sur le terrain et les autorités locales administratives et politiques sont suffisamment informées et impliquées dans le déroulement des activités. La mise en œuvre globale du projet se poursuit normalement malgré les difficultés d’accès à certaines zones du fait de la situation sécuritaire assez souvent tendue sur toute la bande frontalière entre le Mali et le Niger. Cette situation est accentuée particulièrement à Ansongo au Mali et Tillabery au Niger. Les récents évènements sur la bande transfrontalière ont enregistré des centaines de morts. Le projet a contribué à mieux ***prévenir*** la propagation de la COVID-19 au sein des communautés locales assez vulnérables à travers un volet sur la réponse à la pandémie de la COVID-19. L’intégration de ce volet a permis de sensibiliser les communautés bénéficiaires et de fournir des équipements (kits sanitaires, savons, gel, etc.). Ceci a été possible grâce à un ajustement du plan de travail validé par le bailleur. Par ailleurs, d’importantes activités avec des résultats probants ont été réalisé dans les cinq communes d’intervention du côté du Niger. Un réel progrès est réalisé dans le cadre de la participation active des femmes et des jeunes aux mécanismes formels et informels de gouvernance, et de prévention et de gestion de conflits liés aux ressources naturelles au niveau local (du cercle à la commune et impliquant les autorités). Des femmes et des jeunes ont bénéficié d’un renforcement de leur capacité sur la prévention et la gestion des conflits, la médiation et la culture de la paix. Ainsi cinq ateliers de redynamisation des commissions foncières et de système d’alerte précoces été organisés afin d’outiller les participants ainsi que les membres de la commission foncière départementale en rudiments de base nécessaires à la gestion durable des ressources naturelles afin qu’ils puissent jouer pleinement leur rôle dans la mise en œuvre du processus du Code Rural afin de prévenir et réduire les conflits fonciers.

Elles bénéficient de l’accompagnement des autorité locales, les leaders religieux et coutumiers dans l’accomplissement de leur mission de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix. Aussi les femmes et les jeunes dans les communautés transfrontalières bénéficient d’initiatives de relèvement économique respectueuses d’une gestion durable des ressources naturelles. Cela s’est traduit par un renforcement de capacités techniques et organisationnelle dans un premier temps et dans un second la mise en place des AGRs de façon rotative de sorte à couvrir un plus grand nombre de bénéficiaire de femmes et de jeunes. Cependant, des progrès supplémentaires restent encore à atteindre, car les activités ont été quelque peu retardées compte tenu de la pandémie de COVID-19 et des mesures restrictives édictées par les 2 pays en raison de la montée récemment constatée de la maladie au Mali.

Veuillez indiquer tout événement important lié au projet prévu au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films (limite de 1000 caractères) :

Les six prochains mois seront marqués essentiellement par la mise en œuvre des activités à caractère transfrontalier, déjà planifiées. Il s’agit entre autres de deux rencontres de coordination techniques et opérationnelle au niveau transfrontalier qui regrouperont les autorités, les agences et les partenaires de mis en œuvre du Mali et du Niger. Ces rencontres se tiendrons au Niger puis au Mali.D’autres activités importantes de sensibilisation des acteurs locaux sur la gestion non violente des conflits communautaires liés aux ressources naturelles et de renforcement des capacités des organisations des femmes et des jeunes sur la protection de l’environnement à Menaka, Ansongo et Tillaberi. A ces activités s’ajoutent également des campagnes de sensibilisations continuent des communautés sur la prévention et la gestion des conflits à travers les radios de proximité en mettant l’accent sur l’implication, le rôle et la contribution des femmes et des jeunes.

POUR LES PROJETS DANS LES SIX DERNIERS MOIS DE MISE EN ŒUVRE :

Résumez le principal changement structurel, institutionnel ou sociétal auquel le projet a approuvé. Ceci n’est pas une anecdote ou une liste des activités individuelles accomplies, mais une description de progrès fait vers l’objectif principal du projet. (Limite de 1500 caractères

Une demande de No Cost extension a été soumise au PBF. Elle a été acceptée et le processus de signature par les autorités est en cours. Malgré cela le draft de TDRs pour l’évaluation finale sera validé par l’équipe du projet avant sa soumission au PBF. Il est prévu une « monitoring review » au Niger dont l’objectif est de permettre aux différentes parties prenantes de passer en revue les activités réalisées/résultats atteints, d'analyser ce qu'elles en disent sur le projet et sur le contexte dans lequel il opère et de décider quelles en sont les implications pour leur travail futur.

En quelques phrases, expliquez comment le projet a eu un impact humain réel. Ceci peut inclure un exemple spécifique de comment il a affecté la vie des personnes dans le pays - si possible, utilisez des citations directes des bénéficiaires ou des web links à la communication stratégique publiée. (Limite de 2000 caractères) :

Sur le plan de la sécurisation des personnes et des biens, le projet a également contribué à la protection des personnes et permis de prévenir des dégâts matériels qui auraient pu négativement affecter des familles entières à la suite de différends ou conflits entre communautés. Ce résultat est atteint car à l’issu de l’année, un conflit lié aux ressources naturelles a été prévenu à la suite de rencontres et médiation engagées par les membres des comités de paix dans la commune d’Anderamboukane entre la fraction touareg Ibogolitane (du Mali) et peulh Tolobé (essentiellement du Niger). Au moins 12 sessions de sensibilisations ont été conduites mensuellement auprès des communautés en mettant l’accent sur le potentiel et la contribution des femmes renforçant l’engagement de celles-ci à œuvrer et s’inscrire dans la voie de la paix et la coexistence pacifique, y compris dans la gestion des ressources naturelles disponibles.

Sur le plan économique, les femmes et les jeunes de la zone d’intervention mènent des activités génératrices de revenus. Cela a apporté un changement notable dans la vie de ces bénéficiaires et de leur famille. Elles disposent de plus ressources pour certaines et/ ont désormais leur propre capital pour mener leurs activités avec l’accompagnement des comités de gestion (impliquant les autorités locales, les représentants des services techniques et les membres des organisation féminines).

Sur le plan de la promotion des droits des femmes et du genre. Plusieurs femmes et jeunes prennent une part active dans la promotion de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix. Désormais avec des capacités renforcées et outillées, les femmes et les jeunes prennent une part active dans la prévention et la gestion des conflits liées à la gestion des ressources naturelles. Les autorités locales, les leaders religieux et coutumiers sont de la zone d’intervention sont acquises à la cause de la Femme comme le justifie la signature des actes d’engagement par toutes ces autorités à promouvoir les droits des femmes et filles et à accompagner les femmes médiatrices formés par le projet à accomplir leur mission de médiation communautaire.

Une bénéficiaire témoigne : Je m’appelle Aissata Halidou, je suis membre de l’association Hinindawa de Bentia, commune de Ouatagouna. Avant de commencer, nous remercions le Projet et ses partenaires qui nous accompagnent. Le maraîchage que nous exerçons nous permet de travailler ensemble de discuter de nos problèmes et de chercher des solutions**.**

**Partie II : Progrès par Résultat du projet**

*Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin : janvier-juin ; pour les rapports de novembre : janvier-novembre ; pour les rapports finaux : durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.*

*.*

* *“On track” – il s’agit de l'achèvement en temps voulu des produits du projet, comme indiqué dans le plan de travail annuel ;*
* *“On track with peacebuilding results” -* *fait référence à des changements de niveau supérieur dans les facteurs de conflit ou de paix auxquels le projet est censé contribuer. Ceci est plus probable dans les projets matures que nouveaux.*

*Si votre projet a plus de quatre Résultats, contactez PBSO (Bureau d’Appui à la Consolidation de la Paix) pour la modification de ce canevas.*

**Résultat 1 :** **Les femmes habitant les zones du projet participent activement aux mécanismes formels et informels de gouvernance, et de prévention et de gestion de conflits liés aux ressources naturelles au niveau local (du cercle à la commune et impliquant les autorités**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat : **on track**

**Résumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Du côté du Mali, les bénéficiaires du projet ont amélioré leurs connaissances en matière de prévention et de gestion des conflits liés aux ressources naturelles en s’appuyant sur les mécanismes communautaires endogènes au niveau des 5 communes couvertes par le projet (Tessit, Ouatagouna, Tin Hamma, Menaka et Anderamboukane). Au moins 100 bénéficiaires composés de 60 femmes, 25 jeunes hommes, 12 élus locaux et 10 leaders traditionnelles identifiés dans les communes de Ouatagouna, Tessit, Tin-Hamma (cercle d’Ansongo) et Ménaka, Anderamboukane (cercle de Ménaka) ont reçu un renforcement de capacités spécifique sur la prévention et la gestion des conflits liés aux ressources naturelles dans les zones du projet y compris transfrontalières. En plus, 1279 femmes et jeunes filles à fort potentiel identifiées au début du projet ont été formées sur la gestion/ prévention des conflits liés aux RN, le leadership, la citoyenneté et le fonctionnement des commissions foncières. Un conflit a été prévenu entre éleveurs Ibogolitane du Mali et Peulhs Tolobé du Niger dans la zone transfrontalière entre Anderamboukane et Banibangou au Niger grâce à l’engagement des communautés bénéficiaires du projet à travers les comités de paix.

Du côté du Niger, deux cents (200) femmes prennent activement part, à la prévention et la gestion des conflits liées aux ressources naturelles. Les émissions de sensibilisations menées par ces femmes médiatrices sur les radios communautaires contribuent à faire la promotion des droits des femmes et des filles, l’intégration des femmes dans les mécanismes de prévention et de gestion intégrant la dimension transfrontalière et la promotion de la cohésion sociale. Par ailleurs, plusieurs ateliers ont été organisés au niveau des communes d’intervention pour outiller les acteurs en vue de redynamiser les commissions foncières et les systèmes d’alertes précoces.

Ces dernières bénéficient de l’accompagnement des autorités locales, leaders coutumiers et religieux dans l’accomplissement de leur mission de médiation et de la consolidation de la paix à travers la signature des actes d’engagement.

La période a été marquée par l’organisation de deux rencontres, entre les autorités administratives et traditionnelles ainsi que les organisations de la société civile à Ménaka et à Ansongo, qui ont permis de faire l’état des lieux sur les défis liés à la gestion consensuelle des ressources naturelles et les conflits régulièrement engendrés par celles-ci. Au bout de deux jours d’échanges entre ces acteurs plusieurs zones d’ombre ont été éclaircies, notamment la compréhension des relations de cause à effet entre la gestion des ressources naturelles et les conflits communautaires. A l’issue des deux rencontres, il a été décidé pour chaque zone la mise en place d’un plan d’action intégrant les recommandations de la rencontre. A Ménaka, un comité inclusif de sages, composé de 9 personnes dont 3 femmes, 3 jeunes et 3 leaders communautaires, a été mis en place pour assurer le suivi de la mise en œuvre dudit plan. Un autre comité de 11 personnes (composé de 3 femmes, 4 jeunes dont 2 jeunes filles, et 4 leaders) a été mis en place à Ansongo pour les mêmes objectifs.

Cent vingt membres des commissions foncières disposent d’une meilleure capacité sur la gestion des gestions des ressources naturelles intégrant la dimension transfrontalière. Ce renforcement de capacité a contribué à une meilleure prise en compte des intérêts et les besoins sexo-spécifiques et un rehaussement du taux de représentativité des femmes des jeunes de 5 à 20%.

Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat **:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

La prise en compte du genre et l’égalité des sexes sont au centre des actions du projet. Dans le cadre de ce résultat 118 membres de la communauté dont 75 femmes et jeunes filles ont bénéficié des actions renforcement de capacités en matière de prévention et gestion de conflits. Cela représente **environ 64% de** femmes et filles. Cet engagement en faveur d’une grande représentativité des femmes est également respecté à travers les comités évoqués plus haut mis en place à Ansongo et Menaka et les communes d’Ayerou, Bankilaré, Téra, Banibangou et Ouallam. Cette exigence de représentativité améliorée se poursuivra pour assurer leur implication directe et celles des jeunes et l’égalité des sexes de manière globale durant toute la durée du projet.

**Résultat 2 :** **L’autonomisation des femmes est renforcée dans les communautés transfrontalières à travers des initiatives de relèvement économique respectueuses d’une gestion durable des ressources naturelles dont la dégradation est une source active ou imminente de conflit**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat : **On track**

**Résumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

3264 membres des groupements bénéficient des activités génératrices de revenus respectueuses d’une gestion durable des ressources naturelles. Les bénéficiaires sont les femmes, les jeunes, les déplacé-e-s et les réfugié-e-s. Les bénéfices réalisés dans le cadre de leurs activités sont soit réinvestis ou utilisés pour contribuer à la gestion de la prise en charge de leur ménage, de l’éducation des enfants, …. Une veuve de la commune de Ouallam a pu même se reconstruire une maison à elle et sa famille avec les bénéfices réalisés avec les AGRS mis en place par le projet. Un projet de fabrication et de commercialisation des produits artisanaux a été retenu pour les femmes des communes de Ménaka et Anderamboukane. La deuxième activité retenue pour la commune de Ménaka se rapporte à la production de semences améliorées s’appuyant sur les techniques culturales améliorées et la commercialisation de semences et des plans en soutien à la régénération des zones forestières détruites par l’utilisation du bois de charbon dans les communes de Ménaka et Anderamboukane. A toutes ces activités menées majoritairement par les femmes, le projet apportera un appui en intrants (matériel et équipement) en fonction des besoins spécifiques. D’ores et déjà les femmes et les acteurs précités se sont montrés capables de travailler ensemble lors du processus consultatif. Cela est d’autant plus important qu’il est difficile dans cette zone de parvenir à rassembler les communautés autour d’un projet commun sans quelques agitations et divergences. C’est donc cela qui a fait dire au Maire de Ménaka que « ***ce projet est déjà un facteur de paix et d’union pour nos communautés*** ». 22 groupements des femmes formés sur les techniques d’embouche, la gestion des micro-projets, l’agroecologie et la confection des haies vives pour la protection des cultures et la reforestation afin de minimiser les effets du changement climatique. Dans le cadre de l’autonomisation des femmes deux groupements de femmes de Tessit et Tin Hamma ont recu des tricycles pour assurer les transport des produits maraichers et 4 ha de clôture en grillage pour les femmes de Tin Hamma (1ha), Tessit (2ha) et Ouatagouna (1ha). 25 caprins traités et 4 tonnes d’aliments bétail pour les femmes de Ouatagouna ont été octroyés. Un changement notable est observé dans la vie des bénéficiaires de ces activités dû aux messages de sensibilisation pour prendre en compte les conflits liés aux ressources naturelles. Pour le cas du Niger, plusieurs groupements ont été appuyer pour développer leurs activités de maraîchage. C’est ainsi que 10 groupements ont bénéficiés de plusieurs équipements en intrants agricoles notamment en semences et moto pompes, ce qui leurs a permis de booster leurs productions. Au Niger, les activités retenues sont le maraichage et la création de banques aliments bétail ainsi que les banques aliments bétail. Plusieurs appuis ont été apportés aux groupements féminins pour développer et pérenniser ces activités. Les AGR ont permis d’alimenter des espaces entre les bénéficiaires qui échangent sur leur quotidien. Ces échanges permettent de façonner la perception des personnes car les leaders profitent de ces lieux pour véhiculer des messages.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

Le projet est GEN 3, ce qui implique l’implication des femmes, la prise en compte des besoins spécifiques et des priorités des femmes prioritairement. C’est ainsi que les activités sont gender oriented.

**Résultat 3 : La résilience des communautés face aux chocs environnementaux sources de conflits internes ou transfrontaliers s’est accrue, grâce à des mécanismes de gestion de ressources naturelles inclusifs et sensibles aux changements climatiques**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat : **On track**

**Résumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Les séances de sensibilisations entamées au trimestre passé et qui se poursuivent sur la période ont touché et impliqué 943 personnes (dont 304 femmes et 409 jeunes repartis entre les deux zones) incluant les chefs de fractions et les personnes ressources. Ces sensibilisations directes ont été le lieu de partage d’expériences entre les différentes générations (anciens et jeunes). Ayant pris connaissance des méfaits néfastes des changements climatiques, les communautés ont planté 2000 arbres et s’engagent sur les initiatives de protection de l’environnement et intègrent aisément les commissions foncières dans la zone d’intervention. Au Niger, relativement à ce résultat, les 5 communes d’intervention ont été outillés en techniques de récupération des terres. C’est ainsi que 75 hectares de demi-lunes ont pu être réalisés par 10 groupements dans les 5 communes et la régénération naturelle assistée par la plantation de 43.335 plants au total. 50 femmes ont vu leurs capacités renforcées sur les thématiques en lien avec la protection de l’environnement. Cet appui est accompagné par l’organisation de plusieurs foras dans les 5 communes d’intervention afin de leurs permettre d’acquérir une prise de conscience pour un changement de comportement en faveur de la protection et la gestion durable des ressources naturelles. Des mesures d’accompagnement permettant de pérenniser ces actions ont été mises en place (mise en place des comités villageois de gestion de la RNA (auto encadrement villageois ; élaboration d'une réglementation villageoise pour lutter contre la coupe frauduleuse de la RNA ; suivi régulier des activités des comités par le service de l'Environnement, la mairie et les partenaires, etc.). De même, afin de contribuer à la préservation de l’environnement, une formation sur la fabrication des foyers améliorés a été dispensée, avec en prélude des expositions sur les nombreux inconvénients liés à l’utilisation du bois de chauffe. Le progrès atteint à ce stade se traduisent essentiellement par un accès accru et continu des communautés aux informations utiles sur les manifestations et les effets néfastes des changements climatiques ainsi qu’à quelques propositions d’actions de mitigation et de changements positifs de comportements telles que les sensibilisations sur la coupe abusive du bois, la gestion concertée des ressources en eau (points d’eau), l’utilisation des foyers améliorés, le reboisement d’importants espaces, etc.. De même la mise en commun des différents acteurs, l’intérêt et l’engagement des autorités suscité par le projet a permis un changement certain dans les comportements des communautés face à la gestion de l’environnement : ceci constitue un changement majeur, obtenu grâce aux activités du projet.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

Les actions sous ce résultat ont ciblé 943 personnes (dont 304 femmes et 263 jeunes hommes et 146 jeunes filles repartis entre les zones de Menaka et Gao).

**Résultat 4 : N/A**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat : **On track**

**Résumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

**N/A**

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

**N/A**

**Partie III : Questions transversales**

|  |  |
| --- | --- |
| **Suivi :** Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (Limite de 1000 caractères)  Les activités de suivi ont, en plus des visites régulières, porté sur la revue de mise en œuvre du projet pour permettre aux différentes parties prenantes de passer en revue les activités réalisées, d'analyser ce qu'elles en disent sur le projet et sur le contexte dans lequel elles opèrent et de décider quelles en sont les implications pour leur travail futur.A cela s’ajoute un échange mensuel Zoom entre l’équipe du projet (Mali, Niger) | Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence ?  Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires ? |
| **Evaluation :** Est-ce qu’un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport ? | Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire) : 45 000$  Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l’évaluation *(*Limite de 1500 caractères*)* : Une évaluation finale est prévue sous le lead du PNUD (agence lead). Il faut noter que le projet a sollicité et obtenu une NCE jusqu’en juin 2022. Les TDRs de l’évaluation seront partagés avec le PBF en décembre 2021. |
| **Effets catalytiques (financiers) :** Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet. | Nom de donator: Montant ($): |
| **Autre** : Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires ? (Limite de 1500 caractères) | Dans la zone d’intervention d’autres initiatives complémentaires sont mises en œuvre. Elles dressent la gestion des conflits liés au foncier. |

**Partie IV: COVID-19**

*Veuillez répondre à ces questions si le projet a subi des ajustements financiers ou non-financiers en raison de la pandémie COVID-19.*

1. Ajustements financiers : Veuillez indiquer le montant total en USD des ajustements liés au COVID-19.

**$ 100 000**

1. Ajustements non-financiers : Veuillez indiquer tout ajustement du projet qui n'a pas eu de conséquences financières.

La complémentarité entre les projets mis en oeuvre par les Agences dans la zone a contribué à apporter une réponse à hauteur de souhait. Les séances de sensibilisation ont permis aux communautés d’améliorer leurs connaissances des gestes barrières dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 (port de masque, lavage des mains, utilisation de gel, distanciation sociale, etc.). Au cours de la période, 201 séances de sensibilisation directes (dont 112 à Ansongo et 89 à Ménaka) ont été animées en faveur des communautés. Ces séances ont touché 2832 personnes, composées de 1134 femmes, 546 jeunes filles, 695 jeunes hommes et 457 hommes.

1. Veuillez sélectionner toutes les catégories qui décrivent les ajustements du projet (et inclure des détails dans les sections générales de ce rapport) :

☒ Renforcer les capacités de gestion de crise et de communication

☒ Assurer une réponse et une reprise inclusives et équitables

☒ Renforcer la cohésion sociale intercommunautaire et la gestion des frontières

☐ Lutter contre le discours de haine et la stigmatisation et répondre aux traumatismes

☐ Soutenir l'appel du SG au « cessez-le-feu mondial »

☐ Autres (veuillez préciser):

Le cas échéant, veuillez partager une histoire de réussite COVID-19 de ce projet (*i.e. comment les ajustements de ce projet ont fait une différence et ont contribué à une réponse positive à la pandémie / empêché les tensions ou la violence liées à la pandémie, etc.*)

Il faut retenir que les activités du projet se tiennent dans le respect strict des mesures barrières. Les partenaires de mise en œuvre rappellent au début des séances les messages forts sur la pandéme. Les séances de sensibilisation ont permis aux communautés d’améliorer leurs connaissances des gestes barrières dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 (port de masque, lavage des mains, utilisation de gel, distanciation sociale, etc.). Au cours de la période, 201 séances de sensibilisation directes (dont 112 à Ansongo et 89 à Ménaka) ont été animées en faveur des communautés. Ces séances ont touché 2832 personnes, composées de 1134 femmes, 546 jeunes filles, 695 jeunes hommes et 457 hommes.

**Partie IV : ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS :**

Utiliser le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification et fournir une mise à jour sur la réalisation des indicateurs clés au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Veuillez sélectionnez les produits et les indicateurs les plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence. S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs particuliers, indiquez-le et donnez des explications. Fournir des données désagrégées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée)

|  | **Indicateurs** | **Base de données** | **Cible de fin de projet** | **Etapes d’indicateur/ Milestone** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 1**  **Les femmes habitant les zones du projet participent activement aux mécanismes formels et informels de gouvernance, et de prévention et de gestion de conflits liés aux ressources naturelles au niveau local (du cercle à la commune et impliquant les autorité** | Indicateur 1.1  **Niveau de participation des femmes dans les mécanismes locaux formels et informels.** | **10%** | Amélioration du niveau de participation par rapport à la situation de référence (et spécifier la valeur de l’indicateur selon les femmes)  Sur une échelle de 4 niveaux (1. Très satisfait, 2. Satisfait, 3. Insatisfait, 4. Très insatisfait) |  | **1** |  |
| Indicateur 1.2  **%** **de diminution des conflits liés aux ressources naturelles prévenus et gérés au niveau local** | **Sera établie à la suite de l’étude de référence** | **60%** |  | **50%** |  |
| Produit 1.1  **Les mécanismes de gouvernance, de gestion de conflits liés aux ressources naturelles et du niveau d’implication des femmes sont évalués (cercle, commune, transfrontalier).** | Indicateur 1.1.1  **Nombre d’analyses situationnelles réalisées ;** | **0** | **2** |  | **2** |  |
| Indicateur 1.1.2  **% de recommandations issues des ateliers de restitution des analyses situationnelles mises en œuvre.** | **0** | **80%** |  | **70%** |  |
| Produit 1.2  **les mécanismes communautaires et transfrontaliers de prévention et de gestion de conflits liés aux ressources naturelles sont renforcés.** | Indicateur 1.2.1  **Nombre d’acteurs locaux (spécifiés par : autorités administratives et traditionnelles, OSC femmes et jeunes) ayant accru leurs compétences en prévention et gestion de conflits liés aux ressources naturelles par cercle et communs couverts** | **0** | **200** |  | **300 (**autorités administratives (5) traditionnelles (12), femmes (264) jeunes (19) |  |
| Indicateur 1.2.2  **% des femmes et jeunes formés actifs dans les différents mécanismes de prévention et de gestion des conflits** | **0** | **60%** |  | **65,3%** |  |
| **Résultat 2**  **L’autonomisation des femmes est renforcée dans les communautés transfrontalières à travers des initiatives de relèvement économique respectueuses d’une gestion durable des ressources naturelles dont la dégradation est une source active ou imminente de con** | Indicateur 2.1  **Niveau d’autonomisation économique des femmes dans les communautés transfrontalières** | **A déterminer par le diagnostic.** | **Accroissement de l’autonomisation des femmes**  **Sur une échelle de 3 niveaux (1. Faible, 2. Moyen, 3. Important,)** |  | **2** |  |
| Indicateur 2.2  **Réduction des conflits communautaires liés aux ressources naturelles dans les zones transfrontalières.** | **0** | **Cible : 50%** |  | **50%** | Réduction de conflits liés aux ressources naturelles constatée pas réellement évaluée. |
| Indicateur 2.3 |  |  |  |  |  |
| Produit 2.1  **Un diagnostic par pays sur les filières porteuses, et les domaines d’activités économiques favorable aux femmes et aux jeunes et respectueux de l’environnement est disponible** | Indicateur 2.1.1  **Qualité des analyses situationnelles réalisées** | **0** | **2** |  | **2** |  |
| Indicateur 2.1.2  **% de recommandations issues des analyses situationnelles mises en œuvre** | **0** | **80%** |  | 70% |  |
| Produit 2.2  **Des initiatives pilotes durables d’autonomisation économique issues des résultats des analyses sont mise en œuvre par les groupements, coopératives et réseaux des femmes et des jeunes** | Indicateur 2.2.1  **Nombre d’initiatives économiques pilotes et respectueuses de l’environnement mises en œuvre par les groupements, coopératives et réseaux des femmes et des jeunes** | **0** | **24** |  | **22** |  |
| Indicateur 2.2.2  **Nombre d’organisation de femmes et de jeunes ayant bénéficiés d’appui en matériels et équipements** | **0** | **16** |  | **22** |  |
| **Résultat 3**  **La résilience des communautés face aux chocs environnementaux sources de conflits internes ou transfrontaliers s’est accrue, grâce à des mécanismes de gestion de ressources naturelles inclusifs et sensibles aux changements climatiques** | Indicateur 3.1  **Pourcentage de communautés résilientes face aux chocs environnementaux sources de conflits** | **0** | **50%** |  |  | **Sera renseigné au prochain rapport** |
| Indicateur 3.2  **Niveau d’inclusivité et de sensibilité au genre, des mécanismes de gestion des ressources naturelles** | **A déterminer dans l’évaluation finale.** | **Niveau d’inclusivité meilleur par rapport à la situation de référence (et spécifier la valeur de l’indicateur selon les femmes)**  **Sur une échelle de 4 niveaux (1. Très satisfait, 2. Satisfait, 3. Insatisfait, 4. Très insatisfait)** |  | 2 |  |
| Indicateur 3.3 |  |  |  |  |  |
| Produit 3.1  **Les mécanismes locaux, communautaires et transfrontaliers de gestion des ressources naturelles sont inclusifs et renforcés** | Indicateur 3.1.1  **Nombre de mécanismes renforcés** | **0** | **10** |  | **8** |  |
| Indicateur 3.1.2  **Nombre de mécanismes qui utilisent les connaissances acquises et les outils règlementaires régissant la prévention et la gestion des conflits liés aux ressources naturelles et le genre** | **0** | **12** |  | **8** |  |
| Produit 3.2  **Des initiatives communautaires de préservation de l’environnement et d’adaptation aux changements climatiques visant la consolidation de la paix sont planifiées et mise en œuvre aux niveaux local et communautaire et transfrontalier** | Indicateur 3.2.1  **Nombre d’initiatives planifiées et mise en œuvre par les communautés** | **0** | **12** |  | **8** |  |
| Indicateur 3.2.2  **Nombre d’OSC ayant reçu un appui du projet pour des actions de préservation de l’environnement et d’adaptation aux changements climatiques visant la consolidation de la paix.** | **0** | **48** |  | **36** |  |